

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ
DATE D'ÉMISSION : 13/07/2023 - 15:35

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Section 1 : Référence de l'avis initial

Avis relatif à : Achat et livraison d'équipements de protection individuelle

Section 2 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Sens

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21890387000010

Ville : Sens

Code Postal : 89100

Groupement de commandes : Oui Nom du coordinateur du groupement : Ville de Sens

Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché : Achat et livraison d'équipements de protection individuelle

Code CPV principal

Descripteur principal : 18143000

Type de marché : Fournitures

Mots descripteurs : Textile ,

Section 4 : Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

- Lot 1 : Protection des pieds attribué à Prolians/Servet Duchemin sis 16-18 Avenue Mermoz 89000 Auxerre. Notifié le 22-06-2023 Montant minimum annuel 8500e HT Montant maximum annuel 22 000e HT
- Lot 2 : Protection des mains attribué à Prolians/Servet Duchemin sis 16-18 Avenue Mermoz 89000 Auxerre.. Notifié le 22-06-2023 Montant minimum annuel 5 000e HT Montant maximum annuel 13 000e HT
- Lot 3 Protection de la tête attribué à Prolians/Servet Duchemin sis 16-18 Avenue Mermoz 89000 Auxerre.. Notifié le 22-06-2023 Montant minimum annuel 800e HT Montant maximum annuel 5 000e HT
- Lot 4 Protection du corps attribué à la société RG France sis 38 Rte ST Symphorien d'Ozon 69800 St Priest. Notifié le 12-06-2023 Montant minimum annuel 5 000e HT Montant maximum annuel 21 000e HT

- Lot n° 5 Protections auditives moulées et non moulées attribué à la société Interson Protac sis 1 Rte d'Aubais 30111 CONGENIES. Notifié le 09-06-2023 Montant minimum annuel 500e HT Montant maximum annuel 10 000e HT

Introduction des recours :

- Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

- Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis : 13/07/2023

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3987751**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 89 - Yonne

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

SERVICE FINANCIER 100 rue de la République BP809
89108 - Sens cedex

Adresse d'expédition :

-